

Point com' Saint-Pierre de Bressieux

Chers amis ST PIERROIS,

Ce numéro comme les précédents vous donne une information intermédiaire entre l'édition des « Brève » une fois sur deux, avec toujours un souci de transparence, aucun « tabou » !



Henri FAURE,
Maire



Communales

Finances

Sur le budget fonctionnement : Nous sommes à 60% environ de notre consommation budgétaire à fin septembre comme l'an dernier.

Sur l'investissement : Point sur la réalisation de la salle des fêtes :

L'objectif de respecter le budget initial de cet important investissement pour notre commune semble tout à fait atteignable en deçà de 1 179 K€ mobilier et équipement intérieur compris.

Les subventions s'élèvent à 663k€, le FCTVA, (retour sur TVA) s'élève à 156k€. Le prêt bancaire se monte à 360k€. NB : l'annuité du prêt remplace des concours échus donc pas de charge de remboursement supplémentaire.)

Projets en cours

- **Accès forestiers** sur proposition de l'ONF et avec son concours : Les travaux ont commencé, un prêt à court terme de 101 k€ sur 2 ans a été demandé dans l'attente d'une subvention de 80 K€. Également sur conseil de l'ONF, une parcelle est à exploiter une partie modeste de la vente complètera le solde restant du concours bancaire. Il s'agit d'une coupe d'éclaircissage. L'objectif est de rendre ces accès plus carrossables pour l'acheminement des secours ou des pompiers. Compte tenu des incendies de forêt qui, cet été, ont gagné même la Bretagne ou d'autres zones habituellement non atteintes, il ne s'agit que de prévoir. La justification de cet investissement, financièrement très modéré, pour notre commune semble évidente pour tous ou presque !
- **Cimetière** : L'allée principale et celle des columbariums ont été restaurées. Vous avez pu remarquer qu'une tentative d'engazonnement des allées secondaires a été tentée et compromise par la canicule... Nous allons sur le métier remettre notre ouvrage...

Projets finalisés

- **2 appartements à l'étage de la mairie** : Ils sont occupés depuis le 1er aout à la grande satisfaction des locataires ! Cet investissement heureux laisse en outre une rentrée après remboursement du concours financier de 8 K€/an. Bravo aux employés communaux et à leur « manager » !
- **Agence postale** : Aménagement de l'entrée en façade qui ne pouvait rester dans le hall, l'accès étant désormais réservé aux locataires du 1er étage.
- **Economie d'énergie éclairage public** : A ce jour 84 lampadaires ont été équipés d'ampoule « LED » à basse consommation, les 64 qui n'en sont pas encore pourvus vont l'être. Comme aujourd'hui, une baisse d'intensité la nuit sera maintenue par économie d'énergie.

Projets à venir



- Etat d'avancement de la salle des fêtes : les travaux devraient être finalisés pour le marché de Noël. La salle sera mise en location d'ici fin janvier 2023.
- Terrain de pétanque près de la salle des fêtes : Il sera refait à neuf et accessible au Printemps 2023.
- Marquage des places de stationnement du gymnase et de la salle des fêtes

Voilà pour le « courant », qui, sans aucune prétention, fonctionne plutôt bien. Toutefois, vous avez peut-être remarqué quelques retards passagers de certains travaux (fossés, chemins, élagage et autre) ...

Vous vous souvenez bien sûr du départ de notre ami Jean-Claude qui connaissait la commune et le travail à faire sur le bout de ses doigts. Ce n'est pas étonnant, si son remplacement a été difficile. Après un petit épisode compliqué, nous avons recruté Clément CHAMEL. Il commence à donner son maximum et donne entière satisfaction sauf qu'un accident domestique qui le met, heureusement, hors de danger, l'immobilise et l'immobilisera encore un moment.

Pour les urgences elles peuvent tout de même être assurées par des intervenants extérieurs, bien sûr ce sont des dépenses supplémentaires à prévoir.

L'accès aux services publics à St Pierre évolue

La commune souhaite renforcer l'accessibilité aux services publics et notamment dans vos démarches administratives.

En mutualisant les services avec l'agence postale, nous allons pouvoir élargir les permanences au public. Après une formation et sur remise d'habilitation, Mélissa MARTINEZ, agent postal et adjoint administratif sera autonome pour vous accueillir, durant les horaires de l'agence postale, en complément des permanences assurées en mairie, pour les besoins administratifs des usagers tels que la gestion des inscriptions scolaires, listes électorales, coupes affouagères, recensement militaire, copies d'actes d'Etat Civil...

Les services de Bièvre Isère et France Service viennent compléter les aides sur les démarches administratives ainsi que dans l'usage des outils numériques et informatiques :

Aides aux démarches administratives en ligne :

Prochaines permanences sur rdv :

10 novembre à St Pierre de Bressieux

1er décembre à Bressieux

Les permanences sur les autres communes restent accessibles à tous.

Formation aux outils numériques : Des séances individuelles ou en groupe sont organisées dans les médiathèques de La Côte Saint-André, Saint-Siméon de Bressieux, Saint-Etienne de Saint-Geoirs, Saint-Jean de Bournay, Châtonnay et Tramolé. La prise de rendez-vous se fait directement auprès de ces médiathèques.

Horaires d'accueil aux permanences du public À compter du 05 décembre 2022

Lundi : de 08h30 à 12h00 et de 15h30 à 17h00

Mardi : de 08h30 à 11h20

Mercredi : de 08h30 à 12h00

Jeudi : de 8h30 à 11h20 et de 15h30 à 17h00

Vendredi : de 8h30 à 11h20 et de 15h30 à 17h00

Démarches administratives CAF, AMÉLI, impôts, retraites...

→ Tous les jours à l'Espace France Services
24 Avenue Jongkind,
38260 La Côte Saint-André
Avec ou sans rendez-vous :
Tél. : 04 74 20 31 57

→ Une à deux fois par mois dans votre commune et dans celles proches de chez vous
Infos et réservation dans votre Mairie

Outils numériques ordinateur, tablette, internet...

→ Ateliers collectifs ou rendez-vous individuels dans les médiathèques
Infos et réservation sur place ou par téléphone :

- Châtonnay : 04 74 58 37 72
- La Côte St-André : 04 74 20 38 51
- St-Etienne de St-Geoirs : 04 76 93 94 78
- St-Jean de Bournay : 04 74 56 26 20
- St-Siméon de Bressieux : 04 74 20 16 26
- Tramolé : 04 74 92 07 26
- Viriville : 04 74 54 13 84



2ème édition du marché de Noël les 17 et 18 décembre

Pour le plaisir de tous, de nombreux artisans, créateurs, commerçants et associations seront présents sur le marché.

La restauration et la buvette seront tenues par les associations.

De nombreuses animations seront organisées durant les 2 journées.

Les associations et la mairie sont déjà très impliquées et actives sur la préparation du marché.

Une organisation importante est nécessaire pour mener à bien cet évènement.

Appel aux bénévoles

Pour que le marché soit un véritable succès, votre aide reste essentielle !

Décoration de Noël

Un atelier est organisé au local des associations à l'arrière de la Ressourcerie :

tous les mercredis soirs à partir de 19h

Si vous n'êtes pas disponible sur ce créneau, vous aurez possibilité de réaliser des travaux à domicile.

Contactez Céline au : 06 12 12 23 33

Gestion des stands et rangement : contacter les associations ou la mairie qui transmettra

Mise en place du marché : le vendredi 16 décembre.

Un grand nombre de bénévoles seront mobilisés .

Contactez la mairie au 04 74 20 06 02 ou par mail : marchedenoel@mairie-spb38.com

Nous comptons sur vous

Toute aide sera la bienvenue



Associations

Les P-Troll-ettes

De nouvelles idées ont germé dans l'esprit des P-Troll-ettes...

Une beau programme en perspective pour l'année 2023 :

Thé dansant : le 12 mars

Brocante de pièces et mobylettes anciennes : le 14 mai

Soirée célibataires : le 10 juin

Tournoi de pétanque en août

sans oublier : nos **tournois de poker** le **05 novembre 2022** et le 5 février

ainsi que notre chasse aux œufs le 02 avril.

Merci de votre soutien.



Vendredi 16 décembre

La veille du marché de Noël, un « before » sera organisé à partir de 19h au gymnase avec foodtruck, buvette et ambiance musicale.

N'hésitez pas à venir passer un moment avec nous.



Sou des écoles

Le Sou des écoles de St Pierre organise une **bourse aux jouets et articles de puériculture le dimanche 13 novembre** au gymnase.

Réservation obligatoire pour les exposants, bulletin à retrouver sur Facebook : Sou des écoles Saint-Pierre de Bressieux ou par mail lesou.spb@gmail.com

Le prochain événement sera la **vente de sapins de Noël le dimanche 4 décembre** devant le gymnase.

Les bons de commandes seront disponibles en novembre pour la réservation des sapins.

Puis pour finir l'année en beauté, la **grande loterie** du Sou dont le tirage au sort s'effectuera le **dimanche 18 décembre** à midi au marché de Noël.

Tous en chœur

Vendredi 3 juin 2022 : Avec les enfants du collège du Grand Lemps, et l'école d'Apprieu. Un magnifique concert ! Un grand moment d'émotion !

Lundi 12 septembre 2022 : Reprise des répétitions à la salle de motricité, toutes et tous très heureux de se retrouver, afin de préparer des chants pour l'animation du marché de Noël à Saint Pierre de Bressieux et pour nos prochains concerts.



Intercommunalité

Bièvreisère
communauté

Joël GULLON, nouveau président de Bièvre Isère Communauté

L'ancien vice-président et maire de la Côte-Saint-André, Joël Gullon succède à Yannick NEUDER, devenu Député de l'Isère. Il conserve néanmoins sa délégation Ressources humaines

Les vice-présidents

Andrée Rabilloud, 1re vice-présidente : Cohésion du territoire, Relations citoyennes et partenariales

Franck Pourrat, 2e vice-président : Culture, Lecture publique et festivals

Evelyne Collet, 3e vice-présidente : Développement durable et mobilité

Jean-Pierre Perroud, 4e vice-président : Attractivité économique, Commerces, Artisanat et économie de proximité

Michel Veyron, 5e vice-président : Sports, Equipements sportifs et Vie associative

Martial Simondant, 6e vice-président : Prospective territoriale et Urbanisme

Dominique Primat, 7e vice-présidente : Logement et habitat

Pascal Compigne, 8e vice-président : Petite enfance, Enfance, jeunesse et solidarité

Nadine Grangier, 9e vice-présidente : Agriculture, Tourisme, Patrimoine et gens du voyage

André Gay, 10e vice-président : Collecte et valorisation des déchets

Gilles Gelas, 11e vice-président : Travaux, maintenance des bâtiments et Sécurité

Eric Savignon, 12e vice-président : Eau potable, assainissement, grand cycle de l'eau et Gémapi

Christiane D'Ornano, 13e vice-présidente : Famille, Seniors, Vie sociale et Santé

Thierry Rolland, 14e vice-président : Finances, Prospective financière et commande publique

Sébastien Metay, 15e vice-président : Transition et plan de sobriété énergétique

Divers



Le nouveau site internet de la mairie, réalisé par Pierre-Yves Guyot de Composweb est finalisé depuis cet été : <https://www.mairie-spb38.com/>

Vous aurez ainsi accès à un grand nombre d'informations utiles telles que les actualités et événements sur la commune, les services aux usagers et démarches administratives...

L'école et les activités périscolaires ainsi que la vie associative y sont également abordées. Les horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale sont rappelés.

Vous pourrez également laisser un message aux services de la mairie.

En parallèle, la commune communique au travers du panneau lumineux et une page Facebook : <https://www.facebook.com/villedesaintpierredebressieux> et sur Panneau Pocket. Bonne visite et bonne lecture

Frelons Asiatiques
Signalez en Auvergne Rhône-Alpes

GDS Auvergne Rhône-Alpes | La Région Auvergne Rhône-Alpes

LE FRELON ASIATIQUE

ABDOMEN NOIR AVEC LARGE BANDE ORANGÉE | EXTRÉMITÉ DES PATTES JAUNE | THORAX NOIR | TÊTE NOIRE | NID PRIMAIRE | NID SECONDAIRE

SIGNALÉZ SA PRESENCE !

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelons asiatiques ? Prenez une photo et signalez votre suspicion :
Sur le site www.frelonsasiatiques.fr afin de connaître les démarches

Ce dispositif est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique envahissante. Pour la destruction de nids de guêpes ou autre insecte, merci de contacter un désinsectiseur professionnel.

Incivilité sur la commune

Nous avons à nouveau à déplorer des dépôts sauvages sur différents points de collecte, ce qui est inadmissible....

Les Points d'Apport Volontaire (PAV) sont installés uniquement pour récolter vos emballages. La dépose au pieds des PAV est interdite.

Les gros cartons et les encombrants sont à déposer exclusivement dans les déchetteries intercommunales. Les actes d'incivilités ne sont pas anodins. Un premier dépôt attire souvent les suivants, générant des nuisances et des problèmes de salubrité publique. Les PAV des communes avoisinantes restent disponibles en cas de conteneurs pleins. NB : A moyen terme, 4 nouveaux PAV seront installés sur la commune.



Le dépôt sauvage : un acte répréhensible

Tout dépôt en dehors des conteneurs de tri est considéré comme une infraction, y compris quand ceux-ci sont pleins (d'autres points de collecte restent accessibles).

Tout dépôt ou abandon d'ordures, de déchets sur la voie publique et en dehors des dispositifs de collecte constitue une infraction passible d'une amende allant de 35 euros à 1 500 euros.

CONSIGNES DE TRI : LES EMBALLAGES

METTRE :

- toutes les bouteilles en plastique
- tous les pots, boîtes et tubes en plastique
- les briques alimentaires
- tous les aérosols, boîtes, boîtes et tubes en métal
- les petits emballages en carton
- les magazines en polyéthylène et tous les livres en plastique
- les boîtes de lait

NE PAS METTRE :

- les pots en plastique
- les gros cartons
- les papiers
- les emballages avec des restes de repas
- les déchets

NOUVEAU :

- tous les petits emballages en métal : bouchons en aluminium, médicaments, papier d'aluminium, paquets de médicaments, déchets de café en aluminium.

LE PAPIER ET LE VERRE SE TRIENT AUSSI.

MERCI DE LAISSER CE POINT DE RECYCLAGE PROPRE !

Plus d'infos : 04 78 15 82 50
www.ville-spb38.fr | www.combronoislet.fr

ENTEO | CITEO

Hommage à Emma MARGUET

Le 21 juillet, nous avons fêté avec nos amis de l'association des Jeunes d'Autrefois, le centième anniversaire d'Emma MARGUET qui avait également fait de même quelques jours avant par un repas au restaurant entourée de sa famille.



Ces sympathiques manifestations conviviales devaient prendre la forme d'un point final en deux temps en compagnie de sa famille puis de ses amis, d'une dernière rencontre pour nous tous pour clore une vie faite de dévouement pour les siens et de bienveillance pour tous ceux qu'elle rencontrait et côtoyait.

Emma nous a quitté le 31 août discrètement à l'image de sa vie simple réussie puisque tournée vers les autres.

Elle peut être érigée en exemple à suivre pour nous tous !

Merci Emma!

Hommage à Gabriel GELAS

Une triste et brutale nouvelle nous est parvenue. Gabriel GELAS nous a quitté ce 24 octobre.

Personne bien connue dans notre village et qui a effectué 3 mandats : de 1977 à 1983 en tant qu'adjoint, de 1983 à 1989 et de 1995 à 2001 en tant que conseiller municipal.

Très sincères condoléances à sa famille et à ses proches .



Scolaire

Equipe enseignante

Marie MARCONNET

assure la direction de l'école communale et accueille le cycle 3

Emeline DAVID accueille les maternelles sur un temps partagé avec Karen PEREIRA.

Annie ROCCAZ accueille les cycle 2.

Bienvenue aux nouvelles enseignantes !



Point sur les effectifs

Ecole primaire : 66 enfants

Cycle 1 : 9 Ps, 3 Ms, et 9 Gs, soit 21 enfants

Cycle 2 : 9 Cp, 7 Ce1, et 6 Ce2, soit 22 enfants

Cycle 3 : 5 Ce2, 3 Cm1, 15 Cm2, soit 23 enfants


Attention les poux sont de retour !



Seul un examen attentif et régulier de la chevelure de votre enfant ainsi qu'un lavage et un traitement adapté (manteau, bonnet, écharpe, literie, doudous...) permettront de limiter la propagation.



Evènements

 **11 NOVEMBRE** La commémoration aura lieu à 11h. Elle sera suivie par le verre de l'amitié à la salle polyvalente.

Le repas des anciens avait pour habitude de s'organiser le même jour, le 11 novembre.

Cette rencontre conviviale est prévue dans la future salle des fêtes et sera exceptionnellement organisée **le dimanche 22 janvier 2023** dans l'attente de la finalisation des travaux.

Graine de champion



Les championnats de France de marche rapide se sont déroulés le 02 octobre dernier à Saran (45).

Notre jeune St Pierrois Timéo PEJOT-GUILLARME a décroché la médaille d'or, soit le titre de champion de France Benjamin.

Toutes nos félicitations à ce jeune espoir sportif !